

# L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DES PAYS DE LA LOIRE

## Bulletin spécial élections professionnelles

Octobre 2011. N°20

# VOTEZ...



## Défendre et promouvoir l'enseignement agricole public avec le SNETAP-FSU ...en paroles et en actes !

Le 20 octobre prochain, vous serez amenés à élire vos représentants aux différents comités techniques au sein du Ministère de l'agriculture : CTM (comité technique ministériel), CTEAP (comité technique de l'enseignement agricole public) et CTR (comité technique régional de l'enseignement agricole en Pays de la Loire).

Depuis les dernières élections, les représentants en région du SNETAP-FSU ont constamment porté les mandats pour lesquels vous les aviez élu : dénoncer la souffrance au travail de nombre de collègues qui subissent les conséquences des suppressions de postes, la défense et la promotion de l'enseignement agricole, la laïcité, la défense des services publics, l'égalité de traitement sur tout le territoire, la défense des statuts, des cas individuels... Alors que le Ministre de l'agriculture et son administration régionale (la DRAAF) n'ont eu de cesse que de casser l'enseignement agricole public (réforme du bac pro, du lycée, baisse de la DGH, suppression des options facultatives...), les 8 représentants au CTR et les 6 représentants au CREA ont œuvré pour défendre nos lycées.

### Rendre compte de notre mandat, de nos activités

Faire campagne pour des élections professionnelles et se proposer aux suffrages des collègues c'est aussi faire un bilan d'une intense activité régionale depuis 2008 (bilan que nous faisons chaque année dans nos bulletins régionaux trimestriels). Donc concrètement, nous avons nous, un bilan ! Les élus du SNETAP-FSU soutenus par nombre de collègues dans les établissements n'ont pas ménagé leurs efforts que ce soit en direction du SRFD ou du Conseil régional. Ils ont amèrement constaté que chaque année, un mauvais coup était porté aux lycées publics (fermeture des classes de 4e, suppression des options, ouvertures de classes concurrentes dans le privé, mutation dans l'intérêt du service, suppression de la mission des chauffeurs de car...). Ils rencontrent régulièrement l'administration pour avancer sur des situations individuelles, dénoncer telle ou telle mesure, proposer et porter vos revendications comme encore très récemment le 22 septembre lors de la journée nationale ATLS (administratifs, techniciens, personnels de laboratoire et de santé). C'est confortés par votre soutien, qu'ils ont agi toujours dans le même sens : contester une politique de casse sociale, pédagogique mais aussi proposer.

### Défendre et promouvoir l'enseignement agricole public

Car c'est aussi porteur d'un projet régional pour l'enseignement agricole public que le SNETAP-FSU en Pays de la Loire vient se présenter à vos suffrages. Ce projet, il le portera dans le cadre du PREAP (projet régional pour l'enseignement agricole public). Syndicat de lutte, le SNETAP-FSU est aussi un syndicat de propositions. Il continuera à soutenir les projets des équipes pédagogiques et notamment l'ouverture de nouvelles filières, à proposer des mesures pour rendre plus attractives nos formations, à réclamer des formations pour l'accompagnement des réformes...

Nous comptons sur vous pour poursuivre l'action entamée et défendre et promouvoir notre enseignement agricole public.



Le service public,  
on l'aime, on le défend

**Yoann VIGNER**  
Secrétaire Régional SNETAP-FSU  
des Pays de la Loire

# CONSULTATION GÉNÉRALE DES PERSONNELS

## Pourquoi ils appellent à voter pour le SNETAP-FSU

### **Pour promouvoir les classes de 4ème et de 3ème de l'enseignement agricole public**

Elles sont souvent considérées à tort comme des classes ne faisant pas partie intégrante du système de l'enseignement agricole. On se trompe, elles sont essentielles. Ce sont des classes de remédiation pour des élèves en difficultés scolaires et sociales. Un récent rapport de l'ONEA ( Observatoire National de l'Enseignement Agricole) déclare sans détours que ces classes sont des « solutions pour les élèves en difficultés ». De plus, elles constituent un vivier non négligeable de recrutement pour les classes de bac professionnel et peuvent assurer la pérennité de nos formations qui deviennent un débouché pour ces jeunes. Le SNETAP-FSU s'est battu pour le maintien de ces classes depuis toujours. Même si la bataille a été perdue pour les classes de 4ème, grâce à lui, nous avons gardé les classes de 3<sup>ème</sup> en Pays de la Loire (Montreuil-Bellay, Château-Gontier, Brette les Pins) cela prouve qu'il faut continuer de se battre pour le maintien de ces classes avec le SNETAP-FSU, le seul syndicat qui allie les mots avec les actions.

*Laurence BRAULT, LPA du Haut Anjou, Ghâteau-Gontier*



### **Pour un enseignement des langues ambitieux et de qualité**

Le SNETAP se bat pour maintenir un enseignement des langues de qualité et pour le respect des textes et des consignes pédagogiques. Le SNETAP lutte contre la dégradation des conditions de cet enseignement : insuffisance de dédoublements, regroupements de classe « verticaux », mépris de la seconde langue, horaire diminué, non respect des notes de service...

*Monique VINET, LEGTA Bel Air, Fontenay le Comte*

### **Pour défendre les spécificités de l'enseignement agricole, l'exemple des chauffeurs de car**

Depuis mars 2011, le SNETAP-FSU régional s'est mobilisé avec force contre la décision du Conseil Régional de ne plus autoriser les personnels ATT (Agents Techniques Territoriaux) à conduire les bus. Il a été à l'initiative d'une pétition, d'une manifestation le 17 juin devant l'Hôtel de Région à Nantes, de motions votées dans les CA des EPL d'établissements et de plusieurs réunions de négociations avec le Conseil Régional. Si, pour l'heure, le Président Jacques Auxiette n'est pas revenu sur sa décision regrettable, la mobilisation du SNETAP-FSU a permis une rallonge conséquente (très concrètement un triplement) des compensations financières versées par la Région aux EPL. Elle s'est ainsi engagée devant nous à maintenir les sorties pédagogiques au même niveau que les années précédentes. Le SNETAP reste donc particulièrement vigilant sur ce point et appelle les personnels à signaler tous les dysfonctionnements. Le SNETAP-FSU n'a d'ailleurs pas abdiqué et portera prochainement devant le Conseil d'Etat cette question essentielle pour le fonctionnement pédagogique de nos établissements.

*Eric ASTIER, LPA André Provots, Brette les Pins*

### **L'enseignement public doit prospérer !**

Au plan national, l'EAP scolarise 34% des élèves qui fréquentent l'enseignement agricole (40% voilà 10 ans). Dans la région des Pays de la Loire, la DRAAF et le SRFD ont été très fiers d'annoncer que plus de 20% des élèves étaient dans le public au début des années 2000, aujourd'hui c'est moins de 18% des élèves qui fréquentent nos 11 lycées. Pour 2010 : le rapport d'activité du SRFD publié en avril 2011 fait état de 99 établissements : 11 publics, 23 privés, 61 MFR ou IREO et 4 UNREP. Seulement 18 % des 18 800 élèves sont dans l'EAP. En Loire-Atlantique, l'EAP scolarise un peu plus de 10% des élèves et est sans doute un des derniers départements avec une offre à ce niveau. Dans ce contexte, en 2008, lorsque le DRAAF de l'époque a proposé un rapprochement pour sauvegarder une section de BTSA à faible recrutement dans chacun des établissements; le SNETAP a estimé que la fusion avec le lycée privé laïc du Grand Blottereau était une opportunité qu'il convenait de saisir pour rééquilibrer l'offre de formation départementale. La DGER ne pourra pas éternellement repousser l'arrivée du lycée nantais dans le giron public contre l'ensemble des acteurs et en particuliers les personnels soucieux d'étendre le service public de formation.

*Emile BASIN, LEGTA J.Rieffel, St Herblain*

### **Apprentissage et formation pour adultes, dans les CFA et les CFPPA: toujours au service des personnels**

Si aujourd'hui le protocole CFA/CFPPA a plus de dix ans, il est loin d'être encore la règle dans nombre de nos centres. C'est donc au coeur des instances régionales (CTR et commission de suivi du protocole) mais aussi avec le Conseil régional ou encore sur le terrain des luttes que se construit au quotidien l'amélioration de la situation des centres et des conditions de travail des personnels. Le SNETAP-FSU ne lâchera rien sur aucun de ces terrains.

*Thierry NOUCHY, CFPPA le Mans, Rouillon*

# CONSULTATION GÉNÉRALE DES PERSONNELS

## Pourquoi ils appellent à voter pour le SNETAP-FSU

### Pour promouvoir l'enseignement de l'ESC

La spécificité du corps des professeurs d'ESC est un atout sur lequel le Ministère de l'Agriculture se plaît à communiquer. Pourtant, dans les faits, nous savons qu'il ne se passe pas une rentrée, sans qu'ici ou là, ne soient attaqués ce statut spécifique. Le SNETAP-FSU a toujours soutenu les enseignants d'ESC, qu'ils soient contractuels ou titulaires contre les pressions qui visaient à réduire le temps d'animation. A chaque fois, que le SNETAP-FSU a été saisi, il est intervenu et a obtenu gain de cause.

*Thierry ARENZANA, LEGTA du Mans, Rouillon*

### Pour défendre les services administratifs

Depuis de trop nombreuses années les services administratifs, rouage indispensable dans le fonctionnement de nos établissements, subissent malgré cela une attaque violente et frontale de notre ministère. Le SNETAP est intervenu en de maintes occasions pour rétablir des postes administratifs, supprimés au nom de leur sacro saint "intérêt du service". Parce que le SNETAP est présent dans chaque établissement, jour après jour, soutenant l'ensemble des personnels par des actions concrètes et non pas seulement sur certaines « conf ». J'appelle à voter SNETAP

*Jérôme BELLIER, Agent administratif contractuel, LEGTA LAVAL*

### Des élus SNETAP-FSU toujours en action !

Contre une administration régionale qui préfère le « dialogue social » avec ceux qui n'ont rien à dire les élus du SNETAP-FSU ont su défendre avec opiniâtreté et détermination :

- la place de l'Enseignement Agricole Public dans notre région. Le SNETAP-FSU a toujours mis en avant la nécessité non seulement de préserver l'outil qu'il constitue mais aussi celle de le promouvoir et le développer par des ouvertures de classes que l'administration régionale lui refuse systématiquement au profit de l'enseignement agricole privé.
- les moyens de fonctionnement accordés aux établissements publics (DGH). Certes, les DGH attribuées aux établissements dépendent de l'enveloppe accordée par la DGER mais la vigilance et la pression exercées par les élus du SNETAP-FSU au plan régional ont sans aucun doute permis de réduire les « cuisines » observées dans d'autres régions....
- le respect du droit ; qu'il s'agisse des textes relatifs aux référentiels pédagogiques ou de ceux concernant le droit des salariés( contrats de travail non signés ; salaires non versés après plusieurs mois de travail....)

Les élus du SNETAP-FSU ont durant toute cette période combattu les choix de la DGER relayés par la DRAAF mais ils ont aussi travaillé à avancer des propositions, notamment dans le cadre du projet régional de l'enseignement agricole public qui veut redonner la priorité à l'EAP dans notre région. C'est le sens de nos candidatures du SNETAP-FSU pour la consultation du 20 Octobre 2011 !

*Gérard PIGOIS, LEGTA Laval*

### Pour la défense des personnels

Le SNETAP-FSU est une organisation syndicale de terrain, et presque toujours le seul soutien des personnels les plus fragiles. Face à une administration appliquée à réduire chaque année d'avantage les effectifs, les représentants des personnels du Snetap se sont engagés partout dans les instances locales (CA) Régionales (CTR) ou nationales (CTEAP ou CTM) derrière toutes les situations personnelles et auprès de tous les collègues précaires. Dans mon établissement de nouvelles situations de plus en plus complexes apparaissent tous les jours. Que ce soit en faveur des personnels gérés par le Conseil Régional, en contrats aidés sur budget, notamment les ATLS ou des ACEN, le SNETAP-FSU s'applique à être présent au côté de tous pour que le droit soit dit et s'applique. C'est pourquoi j'appelle tous les personnels à voter pour les listes du SNETAP-FSU et à nous accorder ou nous renouveler leur confiance. Dans un contexte très dur FAISONS BLOC NE NOUS DISPERSIONS PAS !

*Eliane LABIDOIRE, lycée agricole du Fresne, Angers*

### Défendre et promouvoir les structures dans l'enseignement agricole

Le SNETAP-FSU, a toujours défendu les structures de nos lycées agricoles publics. Il a porté, porte et portera les projets d'ouverture de classe portés par les équipes pédagogiques des différents lycées. Il a dénoncé la fermeture des classes de 4e de l'enseignement agricole. Aujourd'hui, cette formation n'existe plus dans notre région que dans l'enseignement agricole privé. Nous avons combattu les ouvertures de classe dans le privé lorsqu'elles viennent concurrencer et mettre en péril nos structures sur un même bassin de recrutement ( Bac pro service Fontenay – MFR Vouvant).

*Eric COUTELAS, LEGTA Luçon Pétré*



# CONSULTATION GÉNÉRALE DES PERSONNELS

Chaque jour, dans nos établissements et dans les instances régionales, nous nous engageons pour faire respecter vos droits et vos statuts, pour défendre le service public d'éducation et les valeurs fondatrices du syndicalisme : solidarité entre les générations et les personnels pour un monde plus juste, respect de la laïcité et de la gratuité.

La consultation a lieu tous les quatre ans et sert à déterminer la représentativité des organisations syndicales dans ces différentes instances que sont le CTR, CTEAP et CTM.

## Rôles et fonctions de l'instance régionale

### Comité technique régional (CTR) :

Le CTR se réunit 2 à 3 fois par an. Il traite de l'ensemble des problèmes de l'enseignement agricole public : effectifs, résultats aux examens, structures (ouverture et fermeture de classes), personnels, formation continue, conditions de travail (ex : RTT), hygiène et sécurité...

La suppression de la composition paritaire des CT – qui émettront un avis sur les textes qui leur sont soumis – s'accompagne d'une modification importante dans leur fonctionnement. Dorénavant, seuls les représentants des personnels y auront le droit de vote et, innovation importante, en cas de rejet unanime d'un projet par les élus syndicaux, celui-ci devra faire l'objet d'un réexamen et d'une nouvelle délibération

## Les candidats du SNETAP-FSU pour le Comité technique régional

|     |                          |                           |
|-----|--------------------------|---------------------------|
| M   | VIGNER Yoann             | EPLEFPA Laval             |
| M   | ASTIER Éric              | EPLEFPA Brette les Pins   |
| M   | ARENZANA Thierry         | EPLEFPA La Germinière-    |
| M   | SORLUT Patrice           | EPLEFPA La Roche / Yon    |
| M   | PIGOIS Gérard            | EPLEFPA Laval             |
| M   | BASIN Emile              | EPLEFPA St Herblain       |
| MME | BRAULT Laurence          | EPLEFPA Haut Anjou        |
| MME | LABIDOIRE Éliane         | EPLEFPA Angers            |
| M   | COUTELAS Éric            | EPLEFPA Luçon Pétré       |
| MME | VINET Monique            | EPLEFPA Fontenay le comte |
| MME | POIRSON Julie-Anne       | EPLEFPA Montreuil Bellay  |
| MME | ARNAL Isabelle           | EPLEFPA Brette les Pins   |
| MME | ROZENBERG Lætitia        | EPLEFPA La Germinière     |
| MME | THABARD-BOUCARD Brigitte | EPLEFPA La Roche/Yon      |
| MME | FOUCHARD Hélène          | EPLEFPA Laval             |
| M   | RICHARD Gérard           | EPLEFPA St Herblain       |
| MME | LEBAILLON Gaëlle         | EPLEFPA Haut Anjou        |
| M   | BOURREAU Olivier         | EPLEFPA Angers            |
| M   | MARZY Martine            | EPLEFPA Luçon Pétré       |
| M   | DEMEURANT Tony           | EPLEFPA Fontenay le comte |

**Pour Défendre nos droits et nos statuts**

**Pour créer un rapport de force nécessaire**

**Pour défendre du service public d'éducation**

**VOTEZ...**

